



Règlement Général de la Protection des Données (RGPD)

Conformément à la réglementation en vigueur, l'association Temps Lié collecte et utilise vos données personnelles uniquement à des fins de gestion de l'association. Votre adresse mail sera utilisée pour vous informer des événements de l'association et d'éventuelles modifications de fonctionnement.

En toute transparence, seuls les nom, prénom, date de naissance de votre enfant et votre commune de résidence sont communiqués une fois par saison par mail à la Communauté de Communes de Haute Cornouaille (CCHC) et/ou à votre mairie pour l'obtention d'éventuelles subventions. L'association Temps Lié s'engage à ne les utiliser ou les diffuser **en aucun cas** à un tiers dans un but commercial.

Règlement

- L'Association n'est pas responsable de votre enfant en dehors de son heure de cours. Nous vous conseillons d'accompagner votre enfant jusqu'à l'entrée de la salle pour vous assurer que le cours a bien lieu (possibilité d'annulation de dernière minute pour accident, blessure, Covid...).
- L'Association Temps Lié reçoit les nouvelles inscriptions des enfants de 6 ans (nés avant le **31/12/2018**) à 16 ans. Les plus de 16 ans relèvent des cours d'adultes.
- Tout parent à jour de sa cotisation est membre de l'Association Temps Lié.
- La cotisation ne sera pas remboursée en cas d'abandon durant l'année.
- Les frais d'inscription comprennent le tissu fourni pour le spectacle de fin d'année (confection à votre charge, suivant le modèle fourni par Marie-Jo). Une participation vous sera demandée en cas de costume prêt-à-porter.
- Les horaires et plannings donnés en début d'année doivent être respectés.
- Il est demandé à chacun de faire attention à ses effets personnels : vêtements, bijoux, portables, etc. Nous vous conseillons de marquer la tenue de votre enfant.
- Lors des regroupements (goûter de Noël, répétition générale, représentations...), il est demandé aux parents de respecter les horaires pour venir chercher leurs enfants.
- Le jour du spectacle de fin d'année, il est demandé aux parents de ne pas prendre place dans la salle avant l'ouverture des portes (20h), ni de réserver des chaises.
- Les enfants participent obligatoirement aux deux soirées spectacle. Pour faciliter l'organisation et préserver l'intégrité artistique du spectacle, ils doivent tous monter sur scène à chaque fin de soirée.